		DOSSI	FR DF DFM	NDF D'Δ	MÉNAGEME	ENTS D'EXAMEN		
académie Amiens Région académique HAUTS-DE-FRANCE	POUR L				_	T UN HANDICAP		
Rectorat	Cocher impérativement le diplôme concerné et renseigner la série, la spécialité ou l'option :							
Division des Examens	<u>Diplômes</u> professionnels :							
et Concours	☐ BAC Pro	☐ BEP	□ вма	□ВР	□ САР	□ MC		
Année scolaire 2019-2020	<u>Diplômes</u> de	<u>l'enseigneme</u>	ent <u>supérieur :</u>					
	□ BTS	□ DCG	□ DSCG	☐ DEES	□ DEME	☐ DEETS		
	<u>Diplômes</u> <u>de</u>	<u>l'enseigneme</u>	ent général :					
	☐ CFG	□ DNB	☐ BAC GEN	(DS 2020)	☐ BAC TEC	CHN (DS 2020)		
	□ BAC GEN  □ □1 <sup>ÈRE</sup>	(PS 2021)	□ BAC TECH □ □1 <sup>È</sup>	• •				
	Série/Spécial	ité/ :						
	Option:							
* Les candidats scol	arisés doivent s	'adresser oblig	atoirement à leur	établissemen	t (dossier spécifi	que).		
Préciser la ou le (Attention : dans le cadi session de 2020 (CAP d incomplet suite à l'évolu	re de la mise en œu ou BEP) le dossier d	vre de l'arrêté du 1 levra être déposé el	1 juillet 2016 ; pour un n première professionr	candidat présenta nelle lors de l'inscr	ant un`diplôme de la d iption à cet examen. S	BTS, DCG et DSCG certification intermédiaire à la Sauf, en cas d'aménagement minale.		
PARTIE À COM	MPLÉTER PAR	LE DEMANDE	EUR OU, S'IL ES	T MINEUR, PA	AR SON REPRÉ	SENTANT LÉGAL		
☐ Candidat i	ndividuel							
☐ Candidat i	nscrit dans u	ne formation	à distance (C	NED, etc)				
NOM DE FAMIL	LE :							
Prénoms :								
Date de naissance :	/	/		Sexe: E	] Féminin	☐ Masculin		
Commune de naissa	ance:				Dép	partement :		
CP :	Commun	ne:						
N° téléphone fixe :			N	° téléphone m	obile :			
Courriel (OBLIGATO	OIRE) :							
NOM – PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL DU CANDIDAT (si mineur) :								



# NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS INDIVIDUELS, RELATIVE AUX DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES

## Qui peut demander un aménagement d'épreuves ?

Sont concernés les candidats qui présentent, au moment des épreuves, un handicap tel que défini à l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles : "Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant."

Les candidats concernés par une limitation d'activité qui n'entre pas dans le champ du handicap tel que défini à l'article L. 114 par exemple les candidats subissant une immobilisation du bras à la suite d'un accident ou les candidats malades. Leur cas sera pris en compte en fonction des règles d'organisation de l'examen concerné.

Le traitement de la demande est effectué notamment au vu des aménagements dont a pu bénéficier le candidat dans le passé.

### En quoi consiste l'aménagement d'épreuves ?

L'aménagement dépend du problème de santé et est préconisé exclusivement par le médecin. Vous pouvez consulter la liste des "conditions particulières souhaitées" aux pages 6 et 7 du dossier de demande d'aménagements d'examen.

## Comment procéder ?

<u>Au moment de l'inscription</u> sur le logiciel INSCRINET ou CYCLADES (EA, DNB ou CFG), les candidats présentant un handicap **ou** tout problème de santé justifiant une demande d'aménagements renseigneront la rubrique "Aménagement d'épreuves demandé au titre du handicap : Oui".

Le dossier de demande d'aménagement est composé de deux parties :

- ➤ les pages 1 et 3 doivent être complétées par le candidat ou, s'il est mineur, son représentant légal ;
- les pages 4 à 8 doivent être complétées par le médecin qui doit fournir des bilans médicaux ou paramédicaux nécessaires; pour les candidats présentant un trouble spécifique du langage oral ou écrit, sont à joindre obligatoirement: un bilan orthophonique de moins de trois ans avec épreuves étalonnées, les examens complémentaires ayant permis de poser le diagnostic (notamment psychométrique), une copie des devoirs sur table, bulletins de notes de l'année précédente, tout bilan médical ou para médical que vous jugerez utile.

## À quel moment doit-on faire une demande?

La demande d'aménagements doit être formulée le plus tôt possible. Le dossier devra être envoyé <u>AU PLUS TARD LE JOUR DE LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS À l'EXAMEN</u> (cachet de la poste faisant foi). Les problèmes médicaux se déclarant en cours d'année pourront exceptionnellement faire l'objet d'une demande plus tardive.

TOUTE DEMANDE DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉE
D'UNE ENVELOPPE (Format C4) <u>TIMBRÉE</u> (à 1,60 €)
LIBELLÉE A L'ADRESSE DU CANDIDAT
POUR LE RETOUR DE L'AVIS(¹) DU MÉDECIN

### Où envoyer le dossier?

Il devra être adressé, accompagné <u>d'une enveloppe timbrée</u> <u>libellée à l'adresse du candidat</u> pour le retour de l'avis du médecin, directement :

### > pour les candidats résidant dans l'Aisne :

Médecin chargé des aménagement d'examen Direction Départementale des Services de l'Education Nationale de l'Aisne Cité administrative – 02018 LAON cedex

# > pour les candidats résidant dans l'Oise :

Médecin chargé des aménagements d'examen Direction Départementale des Services de l'Education Nationale de l'Oise 22 avenue Victor Hugo – 60025 BEAUVAIS Cedex

### > pour les candidats résidant dans la Somme :

Médecin chargé des aménagements d'examen Centre Médico Scolaire – 2, rue de l'union – 80000 AMIENS

TOUT DOSSIER PARVENU HORS DELAI NE SERA PAS PRIS EN COMPTE (Décret n°2015-1051 du 25 août 2015)

## Qui prend la décision ?

C'est la Rectrice qui prend la décision d'accorder, ou non, un aménagement d'épreuve. <u>Cet accord peut être partiel ou porter sur l'ensemble des aménagements préconisés</u> par le médecin de la CDAPH.

Il se base sur l'avis (qui est aussi envoyé au domicile du candidat) du médecin désigné par la CDAPH qui étudie chaque dossier.

Seule vaut la décision finale d'aménagement qui est prise par la Rectrice et transmise au candidat et tout recours est à adresser à la Rectrice.

Un candidat n'ayant pas reçu de réponse deux mois avant la première épreuve doit immédiatement contacter la division des examens et concours afin de signaler sa situation.

#### Peut-on renoncer à un aménagement d'épreuves ?

Oui, à condition d'en informer <u>par écrit</u> le Rectorat qui annulera l'aménagement accordé.

LA DÉCISION D'AMÉNAGEMENTS EST VALABLE POUR L'ENSEMBLE DES EVALUATIONS CONDUISANT À UN MÊME DIPLÔME.

Le candidat ou son responsable légal s'il est mineur devra prendre contact au moins 15 jours avant le début des épreuves avec le chef du centre d'examen (il s'agit du responsable de l'établissement dans lequel le candidat va passer les épreuves) afin de définir avec lui les modalités précises d'organisation.

LA NOTIFICATION D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES EST A CONSERVER ET À PRESENTER LE JOUR DES EPREUVES ÉCRITES, ORALES ET PRATIQUES.

PARTIE À COMPLÉTER ET À SIGNER PAR LE DEMANDEUR OU, S'IL EST MINEUR, PAR SON REPRÉSENTANT LÉGAL		
Un projet personnalisé de scolarisation (PPS) a-t-il été mis en place ?	□ OUI*	□ NON
Un projet d'accueil individualisé (PAI) a-t-il été mis en place ?	□ OUI*	□ NON
Un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) a-t-il été mis en place ?	□ OUI*	□ NON
Autre projet (livret TSLE) précisez* :*  *joindre OBLIGATOIREMEN	<b>T</b> le document le	 c cas échant
Le candidat a-t-il déjà bénéficié d'aménagement d'épreuves d'examen ?		□ NON
Pour quel examen ?		
Pour quelle année scolaire ?		
Quels aménagements (joindre la photocopie de la décision de l'autorité administrative)?		
Un dossier a-t-il déjà été constitué par la maison départementale des personnes handicapées (MI	DPH) pour le ca	andidat ?
□ NON		
OUI et j'autorise que les données médicales de ce dossier utiles pour le traitement de ma de d'épreuves soient communiquées au médecin désigné par la CDAPH.	emande d'amér	nagements
□ OUI et je ne souhaite pas que les données médicales de ce dossier utiles pour le trait d'aménagements d'épreuves soient communiquées au médecin désigné par la CDAPH.	tement de ma	demande
JE SOUSSIGNÉ(E)	S	OLLICITE
☐ les aménagements suivants (voir la liste des mesures possibles pages 6 et 7 du dossie de l'étalement du passage de l'examen sur plusieurs sessions (préciser les modalités de l'examen, sous réserve de la réglementation de chaque diplôme)  Fait à le  Signature du responsable légal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque diplome legal ou de l'élève de la réglementation de chaque de l'examen legal ou de l'élève de la réglementation de chaque de l'examen legal ou de l'élève de la réglementation de chaque de l'examen legal ou de l'élève de la réglementation de chaque de l'examen legal ou de l'élève de la réglementation de chaque de l'examen le legal ou de l'élève de la réglementation de chaque de l'examen le legal ou de l'élève de la réglementation de chaque de l'examen le legal ou de l'élève de la réglementation de l'examen le legal ou de l'élève de la réglementation de l'examen le legal ou de l'élève de la réglementation de l'examen le legal ou de l'élève de la réglementation de l'examen le legal ou de l'élève de la régleme	d'étalement sou	uhaitées) ué à
L'étalement du passage de l'examen sur plusieurs sessions (préciser les modalités de l'examen sur plusieurs sessions (préciser les modalités de l'examen des notes obtenues à chaque session (mesure réservée aux candida l'examen, sous réserve de la réglementation de chaque diplôme)  Fait à	d'étalement sou ats ayant écho majeur :	uhaitées) ué à

# PARTIE À COMPLÉTER PAR LE MÉDECIN TRAITANT OU PAR LE MÉDECIN SCOLAIRE

DÉFICIENCES					
□ Déficiences liées à l'épilepsie joindre le compte rendu du dernier EEG :					
Type :					
Fréquences des crises :					
□ Déficiences de l'audition joindre un audiogramme récent oreille droite/oreille gauche sans appareillage					
□ Déficiences du langage, de la parole et de l'écrit, joindre <u>OBLIGATOIREMENT</u> un bilan orthophonique de moins de trois ans avec épreuves étalonnées, les examens complémentaires ayant permis de poser le diagnostic (notamment psychométrique), une copie d'un devoir sur table, tout bilan médical ou para médical que vous jugerez utile.					
□ dysphasie □ dyslexie □ dysorthographie □ dyscalculie □ dysarthrie □ dysgraphie					
Mode de communication habituel : □ verbal □ autre (préciser) :					
Lecture labiale : □ LPC □ LSF Nécessité d'un interprète : □ LPC □ LSF					
□ <b>Déficiences de la vision</b> joindre un bilan ophtalmologique : acuité visuelle bilatérale corrigée de loin/de près / Champ visuel binoculaire (si utile)					
Cécité : □ unilatérale □ bilatérale					
Baisse de l'acuité visuelle : 🔲 unilatérale 🗎 bilatérale					
Déficience de l'oculomotricité : ☐ Non ☐ Oui ☐ Autres :					
Une amélioration est-elle possible ? ☐ Non ☐ Oui					
□ Déficiences de la fonction cardiovasculaire joindre les résultats des examens complémentaires					
Signes fonctionnels :					
Degré d'insuffisance cardiaque :Tension artérielle :					
□ <b>Déficiences de la fonction respiratoire</b> : joindre les résultats des examens complémentaires dont Épreuves Fonctionnelles Respiratoires (EFR)					
Signes fonctionnels:					
Moyens d'assistance respiratoire :					
Oxygénothérapie : 🗆 continue 🗆 discontinue Trachéostomie : 🗆 Oui 🗀 Non					
Autres:					
☐ Déficiences de la fonction ou de la sphère digestive joindre les résultats des examens complémentaires					
☐ Troubles de la prise alimentaire ☐ Troubles du transit					
☐ Troubles sphinctériens ☐ Iléostomie					
Régime ou mode d'alimentation particulier : ☐ Non ☐ Oui, lequel ?					
□ Déficiences de la fonction rénale ou génito-urinaire joindre les résultats des examens complémentaires					
Fonction rénale					
Dialyse : 🗆 Oui 🗀 Non Fréquence hebdomadaire :					
Fonction urinaire : ☐ Rétention ☐ Incontinence diurne ou nocturne ☐ Sonde ☐ Couches					
□ Déficiences endocriniennes, métaboliques, enzymatiques joindre les résultats des examens complémentaires					
□ Déficiences du système immunitaire et hématopoïétique joindre les résultats des examens complémentaires					

DÉFICIENCES								
☐ Déficiences motrices et de	e l'appareil	locomot	eur joindre l	les résultats des	examens co	mplémenta	aires	
Type de déficience : ☐ paralysie ☐ ankylose ☐ amputation						ion		
☐ incoordination ☐ déformations orthopédiques								
☐ Troubles du tonus	☐ Mouvements anormaux			☐ Tro	☐ Troubles de l'équilibre			
Troubles sensitifs associés :	□ Oui □ Non							
Localisation :	□ membr	es	□ tête	☐ tronc				
Appareillage :								
Tolérance :								
Station debout pénible :	□ Oui	□ Non		Fauteu	il roulant :	□ Oui	□ Non	
☐ Déficiences esthétiques séquelles de brûlure ou cicatrice ayant un retentissement sur la vie sociale et de la relation								
Туре:								
Localisation:								
☐ Déficiences psychiques								
Type :		•••••						
NATU	RE DES S	SOINS -	CONTRAI	NTES - TOL	ÉRANCE			
		Natur	e des soin	ne	Fré	quence e	et lieu	
		Ivature	ues som		des	interver	ntions	
Traitements médicamenteux								
Traitement chirurgical								
Greffe / Transplantation								
Soins psychothérapiques								
AUTONOMIE								
L'autonomie sera évaluée par rapport à celle d'une personne / d'un enfant du même âge, non déficient								
Le candidat est capable de :			Normalement ou seul	Difficilem ou ave une aid	С	npossible ou avec aide totale		
- se repérer dans le temps, les moments de la journée et les lieux			t les lieux					
- communiquer oralement								
- se comporter de façon logique et sensée								
- se lever/se coucher ou passer du lit au fauteuil/fauteuil au lit								
- se déplacer à l'intérieur : marche ou fauteuil roulant								
- se déplacer à l'extérieur								
- utiliser les transports en commun non spécialisés								
- boire et manger						l		
- s'hahiller ou se déshahiller								

# **AMÉNAGEMENTS SOUHAITÉS**

1) <u>Dispositions communes aux tous</u>	<u>les diplômes :</u>				
☐ <b>Temps de composition majoré</b> dans l	a limite d'un tiers	de temps supp	lémentaire pour	:	
O les épreuves écrites		О Іа р	assation des ép	reuves orales	
O la préparation des épreuves orales	ou pratiques	О Іа р	assation des ép	reuves pratiques	
☐ Pause avec sortie de salle autorisée épreuves au prorata des interruptions d				eure) avec allongement des	
□ Accessibilité des locaux, précisions :					
☐ Installation matérielle dans la salle d'é	examen,				
Précisions :					
☐ Utilisation de machines ou de matéri	el technique ou	informatique,			
Précisions :					
programmable (permettant uniquemen	Possibilité notamment pour les élèves dyscalculiques et dyspraxiques d'utiliser une calculatrice simple non programmable (permettant uniquement les quatre opérations) pour toutes les épreuves, même celles pour lesquelles l'usage de la calculatrice n'est normalement pas autorisé,				
	Possibilité d'utiliser la communication écrite manuelle (incluant la consultation par l'examinateur des notes rédigées dans le temps de préparation de l'épreuve)				
☐ <b>Assistance d'une aide humaine</b> désig	née par le chef d	de centre :			
	O pour la <b>transcription par écrit</b> , sous la dictée du candidat, du travail produit par le candidat, <u>sans correction de la syntaxe ou de la grammaire, sans modification du choix lexical du candidat</u> ,				
<ul> <li>pour l'énoncé oral du sujet ou de le explications complémentaires,</li> </ul>	O pour <b>l'énoncé oral du sujet ou de la consigne écrite</b> , <u>dans le respect de sa littéralité, sans commentaires ni explications complémentaires</u> ,				
O pour <b>séquencer</b> des consignes d	O pour séquencer des consignes complexes ou expliciter des sens seconds ou métaphoriques				
O pour la lecture des résultats d'e	O pour la lecture des résultats d'expériences pratiques nécessitant une bonne vision des couleurs				
<ul> <li>Accompagnement nécessairement et connaissances techniques particulières</li> </ul>		ersonne habitue	ellement charg	ée de l'aide (contraintes ou	
☐ Assistant d'un spécialiste d'un mode	Assistant d'un spécialiste d'un mode de communication pour les candidats déficients auditifs (LSF, LPC),				
Préciser le type d'assistance :	Préciser le type d'assistance :				
☐ Utilisation de matériel d'écriture en braille,					
☐ Adaptation dans la présentation des sujets (pas de modification possible des interlignes et du type de police) :					
O agrandissement de la taille de la po	○ agrandissement de la taille de la police Arial (format A4, interligne 1,5) : ☐ 16 ☐ 20				
O agrandissement du sujet de format A4 à format A3 (seul choix possible)					
O sujet sur <b>support numérique</b> (tout support numérique sécurisé permettant l'installation sur le poste informatique le sujet au format pdf)					
O sujet en <b>braille</b> :	□ Intégral	□ Abrégé	□ Recto	□ Recto / Verso	
Précisions :					
<ul> <li>□ Conservation des notes délivrées à conservation des notes délivrées à conservation du Diplô</li> <li>□ Étalement sur plusieurs sessions du des épreuves sur la session normale et</li> </ul>	les épreuves ou me national du B u passage des o	ı des unités dar <u>Brevet</u> (non prévu <b>épreuves</b> (pour	ns la limite de 5 ue par la réglem	sessions, suivant la entation).	

2)	Dispositions spéci	<u>ifiques</u> <u>au</u> baccalauréa	<u>at général et technol</u>	ogique :	
□ D	emande de <b>dispens</b> e	e de langue vivante :			
- ép	<i>partie orale</i> oreuve obligatoire de	_	O partie écrite :	0017	
O	partie orale	<u>SOIT</u>	O partie écrite	<u>SOIT</u>	O totalité de l'épreuve
>	L'avis et les précor	nisations de l'équipe p	pédagogique doivent	être formulés	page 10/10 du dossier.
3)	Dispositions spéci	ifiques <u>au</u> baccalauréa	at général et technol	ogique (derniè	<u>re</u> session 2020) :
□ <b>D</b> i	i <b>spense</b> de l'épreuve	e d'enseignement techn	ologique en <b>langue v</b>	<b>ivante 1</b> (séries	STI2D - STL)
□ <b>D</b>	i <b>spense</b> de l'épreuve	e de design et arts appli	qués en <b>langue viva</b> i	nte 1 (série STD	2A)
□ <b>D</b>	i <b>spense</b> de la partie	pratique d'évaluation de	es <b>compétences exp</b>	<b>érimentales</b> (sé	erie S)
	<b>daptation</b> de la part daptées au handicap.		n des <b>compétences</b> (	expérimentales	s (série S) situations d'évaluation
		<b>uve orale de littératur</b> e en langue étrangère (r			série L) adaptation épreuve orale e orale)
re		e réalisation d'un croc			partir du même sujet, le candidat spatiale d'un territoire par une
SL	ir croquis de la prem		e. La note attribuée e		STHR) : dispense de la question ir de l'appréciation des réponses
		uve pratique de com e avec la situation de ha		tales (série ST	L) : choix de types de situations
4)	<u>Dispositions</u> comp	olémentaires spécifiqu	ies aux Epreuves Ev	aluées en Cont	trôle Continu (E3C/BCG/BTN) :
□Éŗ	oreuves communes c	de contrôle continu <b>d'hi</b>	stoire géographie (n	ote de service n	° 2019-050 du 18-4-2019)
		pour les candidats pré de façon détaillée quels			le candidat peut ne bâtir qu'une artie graphique.
□ Ép	oreuves communes c	de contrôle continu de <b>n</b>	<b>nathématiques</b> (note	de service n° 20	019-058 du 18-4-2019)
		en situation de handica ne durée de 27 minutes		it être accordé,	y compris pour la partie "test des
	Pour les déficients est fourni.	visuels, un équipement	t matériel adapté spéd	cifique (applicati	ons logicielles, grand écran, etc.)
5)	Dispositions comp	olémentaires spécifiqu	ıes <u>au</u> baccalauréat ı	orofessionnel :	
□ D	emande de <b>dispens</b> e	e et d'adaptation (bacc	calauréat professionne	el) :	
0		reuve obligatoire de la modalités définies en a			le l'épreuve obligatoire de langue er 2012
0	dispense de l'épre	euve obligatoire de lar	igue vivante 2.		
6)	Disposition comple	<u>émentaire</u> spécifique	au brevet de technic	<u>ien supérieur</u> :	
de	e technicien supérieu		<u>ésentant une déficien</u>	ce auditive, une	rangère de l'examen du brevet déficience du langage oral, une

can	èté du 29 mars 2018 relatif à l'adaptation et à la dispense de certa didats à l'examen du <b>diplôme national du brevet</b> et du <b>certificat de</b> disposant d'un plan d'accompagnement personnalisé.					
	<b>Dispense</b> de l'exercice de tâche cartographique que pourrait cor géographie-enseignement moral et civique pour les candidats préser ou des fonctions exécutives.					
	<b>Bénéficier</b> de l'adaptation de l'exercice de dictée de l'épreuve écrite de français pour les candidats présentant un trouble auditif, de l'écriture manuscrite, du langage oral, de la parole ou de l'automatisation du langage écrit.					
	Adaptation de l'exercice d'algorithmique de l'épreuve de mathém utilisés par le candidat pour les candidats présentant un trouble visue					
	<b>Neutralisation</b> de l'exercice d'algorithmique de l'épreuve de mattrouble visuel ou neuro-visuel.	nématiques pour les candidats présentant un				
	Possibilité pour l'épreuve orale et pour les candidats présentant un trouble du langage oral ou de la parole de s'exprimer, durant cette épreuve, selon les modalités qu'ils utilisent couramment dans les situations de communication orale.					
	□ <b>Dispense</b> pour les candidats scolaires présentant un trouble auditif, du langage écrit, du langage oral, de la parole ou de l'automatisation du langage écrit de l'évaluation de la composante "Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale" du domaine 1 "les langages pour penser et communiquer" du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.					
	<b>Dispense</b> pour les candidats individuels présentant un trouble au parole ou de l'automatisation du langage écrit de l'épreuve de langue					
	Dispense de l'épreuve de langue vivante étrangère (pour les ca auditive, du langage écrit, du langage oral, de la parole ou de l'auton					
ε	B) <u>Dispositions spécifiques au certificat de formation générale :</u>					
	<b>Possibilité</b> pour l'épreuve orale et pour les candidats présentant us s'exprimer, durant cette épreuve, selon les modalités qu'ils u communication orale.					
	□ <b>Dispense</b> pour les candidats scolaires présentant un trouble auditif, du langage écrit, du langage oral, de la parole ou de l'automatisation du langage écrit de l'évaluation de la composante "Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale" du domaine 1 "les langages pour penser et communiquer" du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.					
	☐ Autres mesures jugées utiles par le médecin :					
	CERTIFICAT MÉDICA	L				
Doct	eur :	Date de l'examen médical :				
Sná	cialité :					
		Cachet et signature :				
	esse : Code postal :					
	:					
Télé	phone :					

7) <u>Dispositions spécifiques au diplôme national du brevet</u> :

Document à renvoyer <u>sous pli cacheté par le candidat</u> au médecin désigné par la CDAPH
AU PLUS TARD POUR LE JOUR DE LA CLÔTURE DE L'INSCRIPTION À L'EXAMEN CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI
Passé ce délai, votre demande ne sera pas prise en compte.